

Droit des utilisateurs

Le RGPD sert en partie à protéger les droits des utilisateurs.

Il est important que les utilisateurs consentent au traitement de leurs données et qu'ils soient informés de leurs utilisations.

Les différents droits

- **Le droit d'accès** : l'utilisateur a le droit de savoir quelles données personnelles sont collectées à son sujet, ainsi que la finalité de leur traitement.
- **Le droit de rectification** : l'utilisateur a le droit de demander à rectifier des informations inexactes ou incomplètes.
- **Le droit d'effacement** : l'utilisateur a le droit de demander l'effacement de ses données personnelles, dans certaines circonstances.
- **Le droit à la limitation du traitement** : l'utilisateur a le droit de demander une limitation dans l'utilisation de ses données personnelles.
- **Le droit à la portabilité des données** : l'utilisateur a le droit de consulter ses données personnelles.
- **Le droit de l'opposition au traitement** : l'utilisateur a le droit de s'opposer au traitement de leurs données personnelles.

La limite du droit

Les droits conférés aux utilisateurs ne sont pas pour autant absolus, certains organismes peuvent les restreindre dans certaines conditions.

Pour mieux comprendre comment ces droits s'appliquent, les conseils d'un **DPO** (Délégué à la protection des données) sont utiles dans le cadre d'une entreprise ou d'une grande structure.

From:

<https://wiki.sio.bts/> - **WIKI SIO : DEPUIS 2017**

Permanent link:

<https://wiki.sio.bts/doku.php?id=cejmadroitsuser&rev=1673355070>

Last update: **2023/01/10 12:51**

